



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Concours : CAPLP externe, CAFEP-CAPLP et troisième concours

Section : Économie et gestion

Option : Transport logistique

Rapport de jury présenté par :

Anne GASNIER, Présidente de jury,
Inspectrice générale de l'Éducation, du sport et de la recherche

Table des matières

BILAN DU CONCOURS	3
Calendrier de la session 2025	3
Bilan chiffré de la session 2025	3
Statistiques globales	3
1- ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	4
1.1- Épreuve disciplinaire	4
1.1-1. Définition de l'épreuve	4
1.1-2. Éléments statistiques	4
1.1-3. Sujet 2025	5
1.1-4. Attentes du jury	7
1.2 - Épreuve disciplinaire appliquée	10
1.2-1 -Définition de l'épreuve	10
1.2.2 -Éléments statistiques	10
1.2.3 - Sujet 2025	10
1.2.4- Attentes du jury	11
Pour réaliser le travail attendu	13
2- ÉPREUVES D'ADMISSION	14
2.1- Épreuve de leçon	14
2.1.1- Définition et des conditions de déroulement de l'épreuve	14
2.1.2- Éléments statistiques	14
2.1.3- Attentes du jury	15
2.2- Épreuve d'entretien	17
2.2.1- Définition et des conditions de déroulement de l'épreuve	17
A] Première partie	17
B] Deuxième partie	18
2.2.2- Éléments statistiques	18
2.2.3- Attentes du jury	18
3- EXEMPLES DE SUJET – SESSION 2025	21
3.1- Épreuve de leçon	21
3.2- Épreuve d'entretien	25

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Remarque :

Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminin / masculin (exemple : « candidat.e ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes. » (idem pour les termes « enseignant », « professeur »,...).

BILAN DU CONCOURS

Calendrier de la session 2025

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées les 26 et 27 mars 2025.

Les épreuves d'admission ont eu lieu du 16 au 20 juin 2025 au lycée professionnel Jean Mermoz à Bourges.

Bilan chiffré de la session 2025

	Externe Public	Externe Privé	3 ^{ème} concours
Nombre de postes	16	4	8
Nombre de candidats inscrits	145	34	160
Nombre de candidats présents	57	14	43
Nombre de candidats admissibles	35	9	16
Barre d'admissibilité	8.75	9	9.25
Nombre de candidats admis	16	4	8
Barre d'admission	11.13/20	12.40/20	10.33/20
Inscriptions sur liste complémentaire	2	1	

Statistiques globales

	2021		2022		2023			2024			2025		
	CAPLP	CAFEP	CAPLP	CAFEP	CAPLP	CAFEP	3 ^{ème} cc	CAPLP	CAFEP	3 ^{ème} cc	CAPLP	CAFEP	3 ^{ème} cc
Postes	12	4	12	4	15	3	5	12	4	5	16	4	8
Inscrits	186	36	146	32	149	31	80	151	26	202	145	34	160
Présents	87	15	69	15	44	14	15	57	13	42	57	14	43
Admis	12	4	12	4	15	3	3	12	4	5	16	4	8
Liste complémentaire	3	0	4	0	2	0	0	1	0	1	2	1	0

1- ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1.1- Épreuve disciplinaire

1.1-1. Définition de l'épreuve

Durée : 5 heures - Coefficient : 2

L'épreuve porte sur les sciences de gestion, le management, le droit et l'économie. L'épreuve consiste à analyser une ou plusieurs situations organisationnelles et à proposer des solutions en mobilisant les sciences de gestion ainsi que les prolongements relevant du management des organisations, du droit et de l'économie.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

1.1-2. Éléments statistiques

Les notes de l'épreuve disciplinaire se caractérisent pour la session 2025 comme suit pour une répartition de notes comprise entre 0 et 20.

CANDIDATS DU CAPLP ET CAFEP

Répartition des notes	N<5	5≤N<8	8≤N<10	10≤N<12	12≤N<15	N ≥15
Nombre de notes	4	13	23	17	14	0
Pourcentage	5.6%	18.3%	32.4%	24.0%	19.7%	0%

Moyenne générale	9.4/20	Note la plus basse	1/20
Médiane	9.5/20	Meilleure note	14/20

CANDIDATS DU 3^{ème} concours

Répartition des notes	N<5	5≤N<8	8≤N<10	10≤N<12	12≤N<15	N ≥15
Nombre de notes	3	21	7	2	8	2
Pourcentage	7.0%	48.9%	16.3	4.6%	18.6%	4.6%

Moyenne générale	8.4/20	Note la plus basse	0.5/20
Médiane	7/20	Meilleure note	15.5/20

1.1-3. Sujet 2025

Le sujet de l'épreuve disciplinaire questionne les 5 champs scientifiques précisés dans la définition de l'épreuve :

- un tronc commun constitué de l'économie, du droit et du management ;
- deux champs spécifiques à l'option, le transport et la logistique.

Le sujet est disponible sur le site « devenir enseignant » au lien suivant :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/sujets-et-rapports-des-jurys-concours-du-caplp-de-2025-1447>

Le sujet repose sur une mise en contexte formalisée à partir d'une organisation réelle, qui induit une réflexion sur une thématique explicitée.

Breizh Boissons

Le groupe Breizh Boissons, distributeur de boissons, a été créé en 2001. C'est l'histoire d'entreprises familiales du secteur alimentaire, qui ont su unir leurs forces pour offrir un choix parmi plus de 3500 références de boissons, toutes disponibles en stock.

Ainsi l'expérience de Breizh Boissons s'ancre dans plus de 60 ans d'activité !

Breizh Boissons propose une offre de boissons diversifiée et renouvelée en fonction des tendances, des attentes des établissements Cafés, Hôtels, Restaurants (CHR) et de celles des consommateurs. L'adaptation des gammes est permanente ; le conseil et l'accompagnement de clients de la restauration dans la conception d'une offre singulière et sur-mesure, fait écho aux valeurs du groupe de s'ancre dans le territoire breton.

Ainsi, outre les grandes marques, l'entreprise a à cœur de proposer dans ses gammes des boissons régionales, locales, innovantes et originales, ainsi que des produits bio voir éthiques.

Breizh Boissons est certifié ISO 9001 et s'est engagé dans le processus de certification ISO 14001.

L'évolution et la pérennisation du groupe est au cœur de la stratégie de ses dirigeants qui souhaitent asseoir une image de marque d'entreprise à forte conscience environnementale. Actuellement, l'entreprise fait face à une augmentation significative de la demande, ce qui nécessite une réévaluation des capacités de stockage. Les surfaces de stockage existantes (1500 m²) sont insuffisantes pour répondre aux besoins croissants en prévision d'une augmentation de + 20 % des ventes.

La gestion des ressources humaines

Dans l'entrepôt une équipe de salariés est présente toute l'année. Elle est composée d'encadrants techniques, d'opérateurs logistiques caristes et de conducteurs-livreurs.

Le stock de boissons évolue selon les saisons ce qui entraîne un recrutement d'intérimaires sur la période estivale.

Un partenariat est signé entre Breizh Boissons et le Lycée Jean Guéhenno de Vannes. L'entreprise favorise l'insertion des jeunes par le biais de la formation professionnelle. Elle accueille un apprenti de baccalauréat professionnel logistique ainsi que des lycéens, issus du même cursus, dans le cadre de leur période de formation en milieu professionnel.

L'évolution du marché de Breizh Boissons

Breizh Boissons privilégie les circuits courts dès que possible car le groupe a pour ambition de soutenir les PME locales et régionales.

Le groupe commercialise du cidre et de la bière en fût dont le marché est en forte croissance. Breizh boissons anticipe un volume des ventes qui aura une incidence sur la gestion des fûts. Le SNBI (Syndicat nationale des brasseries indépendantes) a réclamé et obtenu un accord de principe auprès du ministère de l'économie et du budget, sur une revalorisation de la consigne du fût. La mise en application est en attente et la direction de Breizh boissons souhaite l'anticiper.

Le directeur veut augmenter la capacité de stockage de l'entrepôt et adapter à cet effet les outils logistiques afin d'accueillir de nouveaux produits et de répondre ainsi à la demande de ce nouveau marché.

De plus, Breizh Boissons se voit offrir des perspectives de croissance avec des perspectives de ventes vers l'île de La Réunion. En effet suite à un salon organisé en février 2024, des distributeurs réunionnais ont émis le souhait d'importer du cidre Breton en fûts et en bouteilles. Ils ont choisi comme intermédiaire privilégié Breizh Boissons.

Pour les premières opérations d'exportation, l'entreprise a choisi de solliciter les services du transitaire DT Overseas qui se chargera des différentes prestations de livraison à destination.

L'entrepôt actuel et les bureaux sont situés sur un terrain de 5000 m² dont Breizh Boissons en est le propriétaire. Breizh Boissons doit étudier différentes options pour accroître les capacités de stockage en tenant compte des normes écologiques et durables « France 2030 », des coûts d'investissement et des impacts des taux directeurs sur le financement de ces projets. Situé, au sein d'une zone d'activité saturée, à proximité d'un nœud routier stratégique, le groupe souhaite maîtriser l'ensemble de sa chaîne de valeur pour son développement.

Breizh Boissons reçoit des marchandises en palettes complètes, prépare les commandes clients en mode « picking » qu'elle livre avec ses propres véhicules.

Source : CAPLP TL, épreuve disciplinaire, sujet 2025

Le candidat doit répondre à 5 questions sur l'organisation logistique d'un entrepôt. Pour réaliser ses travaux, le candidat doit être en capacité d'identifier le ou les champs scientifiques à mobiliser pour les effectuer (économie, droit, management, transport ou logistique). Souvent les thématiques induisent un croisement de champs disciplinaires. Il revient au candidat d'identifier les savoir-faire professionnels à mettre en œuvre pour chacun des axes, qu'ils soient de nature technique, analytique ou conceptuelle.

En vous appuyant sur vos compétences juridiques, managériales et économiques, ainsi que sur votre spécialité transport et logistique vous êtes sollicité(e) pour accompagner le responsable logistique et apporter votre expertise afin d'analyser la thématique suivante :

La maîtrise du circuit de distribution en réponse aux exigences du marché.

Vous préparez le prochain comité de pilotage sur l'organisation logistique du nouvel entrepôt.

1. Rédiger un dossier argumenté à l'attention de la Direction dans le cadre de l'augmentation de la capacité de stockage :

- Présenter et analyser les différentes options,
- Proposer et argumenter la solution qui vous semble être la plus judicieuse pour ce projet.

2. Rédiger une note sur la rotation des stocks du fournisseur de bières Trap Belge. Vous mentionnerez,

en pièce jointe de cette note, les données chiffrées qui justifient votre argumentation.

Afin de faciliter les opérations de préparation de commandes, tant au sol qu'en hauteur, Breizh Boissons a également décidé d'investir dans de nouveaux chariots.

Breizh Boissons fait appel à un organisme spécialisé dans la sécurité sur entrepôt pour sensibiliser et former son personnel.

3. Formuler un plan d'accompagnement du personnel dans la nouvelle organisation.

Quelques semaines plus tard, suite à la participation du groupe au salon « Vins & Co » qui se tient tous les ans en Europe, Breizh Boissons a signé un partenariat avec un nouveau distributeur Réunionnais, Run Distri, pour la distribution de cidre breton en fûts et en bouteilles auprès des professionnels de la restauration.

Dans un premier temps, le lancement des fûts de cidre se fera en collaboration avec 5 de ses partenaires CHR privilégiés qui seront destinataires de lots identiques. La vente de cidre en bouteille sera gérée par Run Distri, lui-même, pour ses clients cavistes.

Vous avez contacté plusieurs prestataires et avez choisi de travailler avec DT Overseas.

4. Optimiser le transport à l'exportation.

5. En vous appuyant sur votre analyse, rédiger une conclusion à l'intention de l'équipe de direction de l'entreprise Breizh Boissons, sur la problématique initiale « la maîtrise du circuit de distribution en réponse aux exigences du marché »

Source : CAPLP TL, épreuve disciplinaire, sujet 2025

La formulation des questions utilise un verbe directeur qui permet au candidat de circonscrire le travail demandé. Le candidat doit réaliser ses travaux en s'appuyant à la fois sur la maîtrise du programme de l'épreuve (disponible sur le site « devenir enseignant », <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>) et sur la base documentaire accompagnant le sujet.

1.1-4. Attentes du jury

L'un des objets du sujet 2025 portait sur l'analyse de la capacité de stockage et la mise en œuvre d'une exportation et la rédaction d'une courte synthèse.

Le jury attend que le candidat réalise

- une analyse des documents issus du sujet,
- des calculs,
- une confrontation de ces deux éléments.

Par exemple, dans les meilleures copies, les candidats ont réalisé les calculs de coût de transport pour vérifier que le prix proposé par le prestataire n'est pas trop éloigné de ses propres coûts. Ils ont vérifié que la politique RSE du prestataire est conforme aux valeurs du château :

- Réduction des émissions CO2,
- Certification qualité,
- Égalité homme femme,
- Emploi de personnes en situation de handicap...

Un autre objet du sujet était d'identifier les conséquences de l'intégration de la digitalisation dans la supply chain.

Le jury attend que le candidat liste les impacts de la digitalisation dans toutes les étapes et pour tous les acteurs de la supply chain, tout en réalisant le lien avec la problématique.

Par exemple, dans les meilleures copies, les candidats ont mis en évidence les impacts sur la production, les canaux de vente, le marketing, la sécurité, la traçabilité des flux,

Ils en ont conclu que cela relevait d'activités, de compétences très diverses, que l'entreprise ne pouvait pas toutes les maîtriser ; cela les a conduits à poser la question d'externaliser certaines d'entre elles.

En conséquence, la réussite à l'épreuve disciplinaire nécessite une préparation rigoureuse et approfondie. Les candidats doivent se documenter sur les connaissances et compétences attendues pour enseigner dans les deux domaines du transport et de la logistique.

L'entraînement à des cas d'entreprise de niveau Bac +2 à master ou sur les sujets des sessions précédentes est un exercice incontournable.

Le jury accorde une grande importance à la maîtrise des concepts scientifiques et des théories à caractère économique, juridique et managérial, à la structuration des arguments ainsi qu'à la qualité rédactionnelle et au soin de la copie.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Sur le fond

- Maîtriser le vocabulaire et mobiliser les concepts, outils et méthodes scientifiques en sciences de gestion :
 - en transport et en logistique ;
 - en management ;
 - en économie et droit.
- Prendre en considération l'environnement et le contexte professionnel proposés par le sujet :
 - pour contextualiser les raisonnements ;
 - pour développer et appliquer des concepts.
- Prendre appui sur le corpus documentaire pour étayer et argumenter ses réponses.
- Veiller à :
 - faire preuve de clarté, d'analyse et de rigueur dans les propositions de réponses lorsque les concepts sont mobilisés ;
 - être rigoureux dans l'utilisation des concepts, outils et méthodes scientifiques en sciences de gestion
 - justifier les données ;
 - supprimer des paraphrases du sujet sans réelle analyse, voire de simples synthèses du corpus.

Sur la forme

- Veiller à une présentation soignée, structurée, rédigée et argumentée avec l'exploitation de tableaux et parfois de schémas sans négliger la partie rédactionnelle qui accompagne l'explicitation du raisonnement.
- Proposer une contextualisation de la problématique à travers une courte introduction et le traitement des axes clairement identifiés et des résultats mis en évidence.
- Veiller à structurer chaque axe traité, à expliciter les résultats et les mettre en évidence.
- Organiser et expliquer les éléments de réponse :
 - éviter les données chiffrées sans unité et les phrases avec de nombreuses abréviations ;
 - aérer les éléments de réponse présentés dans la copie.
- Rédiger une conclusion synthétique pour chaque axe et une conclusion générale qui apporte des éléments de réponse à la problématique.
- Veiller à une bonne qualité rédactionnelle.
- Se soucier du soin apporté à la copie :
 - éviter les ratures ;
 - écrire lisiblement

1.2 - Épreuve disciplinaire appliquée

1.2.1 - Définition de l'épreuve

Durée : 5 heures

Coefficient 2

L'épreuve porte sur l'enseignement professionnel dans l'option choisie. Elle a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et organiser une séquence pédagogique sur la thématique proposée en exploitant de façon critique et argumentée un dossier documentaire fourni par le jury.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

1.2.2 - Éléments statistiques

Les notes de l'épreuve disciplinaire se caractérisent pour la session 2025 comme suit pour une répartition de notes comprise entre 0 et 20.

Répartition des notes	N<5	5≤N<8	8≤N<10	10≤N<12	12≤N<15	N ≥15
Nombre de notes	7	22	14	7	13	5
Pourcentage	10.3%	32.3%	20.6%	10.3%	19.1%	7.4%

Moyenne générale	9.0/20	Note la plus basse	1/20
Médiane	8.5/20	Meilleure note	17.5/20

1.2.3 - Sujet 2025

Le sujet vise à positionner le candidat dans la posture professionnelle de conception et réalisation d'une séquence pédagogique.

Le sujet dans son intégralité, est disponible sur le site « devenir enseignant » au lien suivant : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/sujets-et-rapports-des-jurys-concours-du-caplp-de-2025-1447>

Le sujet comprend une thématique en lien direct avec le domaine professionnel et les compétences qui devront être travaillées lors de cette séquence.

Vous êtes professeur(e) d'économie-gestion option transport et logistique, dans une classe de terminale baccalauréat professionnel organisation du transport de marchandises.

Extrait du sujet 2025

Vous êtes professeur(e) d'économie-gestion option transport logistique dans une classe de terminale baccalauréat professionnel Logistique.

À partir de vos connaissances et des ressources documentaires fournies, il vous est demandé de proposer une séquence pédagogique sur le thème : « **Inscrire la préparation de commande dans une démarche RSE** » permettant l'acquisition des compétences visées.

Le groupe classe travaille à l'acquisition de la compétence principale :

- **Groupe de compétences n° 2 - La préparation et l'expédition des marchandises**
G2C1 - Préparer des commandes

Vous souhaitez également mobiliser ou réactiver les compétences du groupe :

- **Groupe de compétences n° 3 - L'organisation des flux entrants et sortants**
G3C3 - Organiser la préparation et l'expédition des commandes.

Vous préciserez en les justifiant les points suivants :

- Les objectifs de la séquence choisie ;
- Le déroulement de la séquence : positionnement dans le déroulé de l'enseignement, prérequis nécessaires, découpage en différentes séances, équipements mobilisés, etc... ;
- Les travaux demandés aux élèves pendant la séquence en indiquant, pour chacune des séances, la ou les ressources choisie(s) ou l'extrait choisi dans le dossier joint en explicitant les raisons de votre choix et la transposition didactique nécessaire de chacun des documents retenus pour satisfaire les objectifs fixés (extraction d'une partie du document, suppression de certains termes ou informations, adjonction d'indications, formulation de questions à traiter par l'apprenant...) ainsi que les attendus de chaque travail demandé aux élèves ;
- Les modalités d'évaluation de la séquence.

Au fur et à mesure de votre construction, vous apporterez une analyse critique et argumentée des documents utilisés ou non, de vos choix didactiques et de mobilisation des divers apports scientifiques nécessaires.

Le sujet propose également au candidat une base documentaire fournie, comprenant un contexte organisationnel avec la présentation d'une organisation et différents documents qui en sont issus, mais aussi de documents institutionnels, universitaires, etc.

Il est vivement conseillé au candidat de préparer la séquence pédagogique en prenant appui sur cette base documentaire, notamment pour élaborer un contexte professionnel.

1.2.4- Attentes du jury

Le jury attend que le candidat ait engagé en amont de l'épreuve, une réflexion autour de la notion de compétence.

G. Le Boterf, dans son ouvrage « De la compétence – essai sur un attracteur étrange » explicite que « la compétence ne réside pas dans les ressources (connaissances, capacités, ...) à mobiliser mais dans la mobilisation même de ces ressources ». Dès lors il est possible d'en déduire que :

- la compétence s'appréhende au niveau de l'individu engagé dans l'accomplissement d'une tâche,
- elle relève d'un processus ; ce n'est pas la somme des connaissances et des capacités acquises.

L'épreuve consiste en la **préparation didactique** d'une séquence d'apprentissage. Il s'agit de :

- définir les objectifs d'apprentissage en formulant ce que les élèves devront être capable de faire et ce dans le cadre du référentiel et des compétences visées ;
- identifier les prérequis nécessaires, organiser la séquence en plusieurs séances et la positionner dans une progression ;
- organiser les activités de l'élève en didactisant le corpus documentaire (sélection, modification, restructuration) ;
- expliciter les modalités d'évaluation tout au long de la séquence.

Cette épreuve est à différencier de l'épreuve orale d'admission portant sur la leçon qui a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement.

Le candidat doit préciser le processus d'acquisition des compétences visées, mais aussi les tâches proposées aux élèves :

- la mission, le format de restitution attendu, les indicateurs d'évaluation ;
- l'enchaînement de ces tâches et leur justification au plan didactique ;
- le support de conceptualisation des apprentissages réalisés.

Sur le fond, le jury attend :

- une maîtrise des concepts scientifiques en organisation du transport de marchandises et en logistique
- le positionnement de la séquence dans une progression et la définition d'une stratégie d'apprentissage pour une séquence avec :
 - une thématique générale,
 - une ou des problématiques de travail,
 - des intentions pédagogiques générales .

Pour cela le candidat sera attentif à :

- didactiser à partir du contexte organisationnel, les documents proposés et justifier l'utilisation ou non de l'ensemble des documents proposés ;
- proposer une séquence en termes :
 - de nombre de séances,
 - de volume d'activités,
 - de contraintes matérielles... ;
- identifier les prérequis nécessaires à la construction de la séquence ;
- argumenter systématiquement les choix didactiques et pédagogiques effectués ;
- expliciter l'articulation des séances d'enseignement de manière logique et cohérente avec des objectifs explicites ;
- s'assurer que les activités proposées permettent d'atteindre les compétences visées et qu'elles soient adaptées au niveau du public.

Sur la forme :

- aucun inscription en dehors du cadre noir de la copie réglementaire en raison du processus de numérisation des copies,
- une rédaction structurée de forme professionnelle et non une dissertation.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Avant l'épreuve

Développer une connaissance de la voie professionnelle et de la filière « transport et logistique ». Pour cela il est vivement conseillé de :

- se rapprocher d'un établissement d'enseignement professionnel afin d'effectuer un stage de découverte des métiers de l'enseignement,
- prendre connaissance des référentiels des baccalauréats « Logistique » et « Organisation Transport de Marchandises »,
- prendre connaissance des vademecum (co-intervention, Accompagnement Personnalisé, Numérique...) sur les dernières réformes de la voie professionnelle,
- explorer les ressources disciplinaires du site disciplinaire national du CERPEG (<https://j4.cerpeg.fr/>), rubrique « Logistique et Transport ».

S'entraîner à :

- Réaliser les sujets des années antérieures (à partir de la session 2022) dans l'objectif d'en cerner les attendus,
- Maîtriser la terminologie professionnelle des métiers du professorat (didactique, pédagogie, séquence, séances, objectifs, compétences, savoirs, résultats attendus, modalités d'évaluation ...),
- Maîtriser les règles orthographiques, grammaticales et syntaxiques nécessaires à la rédaction d'une copie de concours.

Pendant l'épreuve

Commencer par :

- Lire les consignes,
- Cibler et repérer toutes les compétences à mobiliser,
- Prendre connaissance de toutes les annexes,
- Positionner précisément la séquence dans la progression,
- Définir les objectifs,
- Indiquer les prérequis nécessaires,
- Envisager les transversalités, mobiliser les dispositifs des dernières réformes :
 - de la Transformation de la Voie Professionnelle,
 - de la réforme du lycée professionnel.

Pour réaliser le travail attendu

- structurer la séquence en faisant apparaître :
 - les objectifs d'apprentissage,
 - la ou les compétence(s) visées par la séquence, les prérequis,
 - le positionnement dans la progression ;
- proposer un découpage en séances et d'indiquer, pour chacune d'elles, les travaux demandés aux élèves (par exemple, sous forme de questions ou sous forme de mission), en précisant les ressources documentaires utilisées, les attendus et les équipements mobilisés ;
- proposer une contextualisation professionnelle réaliste prenant appui obligatoirement sur le contexte professionnel d'entreprise présenté dans le sujet :
 - Réaliser une transposition didactique : sélectionner, modifier et restructurer les documents proposés selon un lien logique et intentionnel qui puisse servir un objectif pédagogique ;
 - S'assurer que le choix des ressources est cohérent avec les objectifs fixés ;
 - Argumenter et justifier le choix des ressources utilisées ou non.
- expliciter les modalités d'évaluation de la séquence : au début, en cours et en fin de séquence.

À la fin de l'épreuve

- Prévoir un temps de relecture afin de vérifier les règles orthographiques, grammaticales et syntaxiques et de soigner la présentation

2- ÉPREUVES D'ADMISSION

2.1- Épreuve de leçon

2.1.1- Définition et des conditions de déroulement de l'épreuve

Durée de préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure maximum

exposé : 20 minutes maximum

entretien : 40 minutes maximum

Coefficient : 5

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et, le cas échéant, de compétences pratiques. Le candidat présente et justifie devant le jury la démarche suivie pour la conception et l'animation d'une séance pédagogique pour un enseignement en lien avec l'option choisie. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury, qui précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Les conditions de déroulement de l'épreuve

Au cours des trois heures de préparation, la candidate ou le candidat peut consulter tous les documents dont il s'est muni dans la perspective de l'épreuve (y compris des ouvrages de références et des manuels scolaires). Elle ou il peut aussi utiliser son propre équipement numérique dès lors que celui-ci dispose d'une alimentation électrique autonome, à l'exclusion de toute fonction de communication.

En revanche la connexion au réseau internet ou à tout autre réseau de communication, par tout procédé, est strictement interdite. Enfin aucune impression ne pourra être réalisée.

L'utilisation de l'équipement numérique personnel est autorisée lors de l'exposé et de l'entretien avec le jury.

Remarque :

La disponibilité d'un matériel de vidéo-projection n'a pas été assurée, pour cette session.

2.1.2- Éléments statistiques

Les notes de l'épreuve de leçon se caractérisent pour la session 2025 comme suit pour une répartition de notes comprise entre 0 et 20.

Répartition des notes	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Nombre de notes	0	12	8	5	14	13
Pourcentage	0%	23.1%	15.4%	9.6%	26.9%	25.0%

Moyenne générale	11.6/20	Note la plus basse	5/20
Médiane	12/20	Meilleure note	19/20

2.1.3- Attentes du jury

Les sujets s'appuient sur un contexte d'enseignement que le candidat doit prendre en compte.

Cette épreuve orale comporte une dimension importante de communication. Ainsi le jury apprécie :

- un exposé oral structuré ;
- l'utilisation d'un vocabulaire professionnel précis ;
- une présentation dynamique et convaincante en gérant le temps ;
- une capacité d'écoute et de réflexivité sur la proposition pédagogique ;

Cette épreuve de leçon permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques ; ainsi il importe que le candidat dispose au plan didactique et pédagogique :

- des connaissances scientifiques adaptées au niveau d'enseignement cité dans le sujet (niveau CAP ou Bac professionnel) ;
- une appropriation du contexte adapté à la séance proposée et aux compétences visées ;
- une activité pédagogique pertinente et structurée issue du milieu professionnel ;
- des intentions pédagogiques claires et explicitées en lien avec le projet de séance ;
- une réflexion sur les transversalités possibles ;
- une prise en compte pertinente des environnements technologiques et numériques mais également du plateau technique précisé dans le sujet ;
- l'articulation de la relation école/entreprise dans la proposition de séance ;
- des propositions de supports de qualité témoignant d'une agilité numérique (fiche pédagogique, fiche de déroulement de séance, documents élève, documents professeur, etc.) ;
- une réflexion sur la mise en place d'une évaluation tant formative que sommative.

Le CAPLP étant un concours de recrutement d'enseignant en voie professionnelle, il est important que les candidats aient une bonne connaissance :

- des référentiels et règlements d'examen ;
- de la voie professionnelle et des différents dispositifs ;
- l'actualité de la voie professionnelle et de la filière ;
- de la diversité du public de la voie professionnelle.

Par ailleurs, le jury a regretté pour certaines prestations :

- un manque de préparation ;
- un manque de réflexion et de justification des choix pédagogiques réalisés ;
- un manque de créativité dans la projection sur le métier ;
- un manque d'exploitation de l'ensemble des données du sujet ;
- un manque de bivalence transport et logistique ;
- un manque d'appropriation et/ou d'adaptation de supports éditoriaux.

La bivalence transport et logistique fait partie intégrante du concours. Le jury y accorde donc une grande importance.

La réussite à cette épreuve nécessite de savoir s'approprier le sujet et de produire une activité pédagogique cohérente et transversale en lien avec l'enseignement professionnel et le public accueilli.

Il est attendu que la proposition pédagogique s'appuie sur un support élève concret à présenter au jury.

Le candidat doit veiller à répondre à toutes les questions du sujet.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Lors de la préparation du concours

- **Connaissance du système éducatif en lien avec la voie professionnelle**
 - Mener une réflexion sur le métier d'enseignant, ses missions, ses exigences, son environnement.
 - Réaliser des stages d'immersion en lycée professionnel pour une meilleure connaissance des élèves.
 - S'informer sur le fonctionnement d'un lycée professionnel et cerner les particularités des publics de lycée professionnel.
- **Didactique et pédagogie au lycée professionnel**
 - Prendre connaissance et disposer des référentiels/programme de formation (économie-droit en baccalauréat professionnel dans le secteur tertiaire, certificat d'aptitude professionnelle opérateur/opératrice logistique, baccalauréat professionnel logistique, baccalauréat professionnel organisation du transport de marchandises), ainsi que de la définition des épreuves d'examen.
 - Maîtriser les termes pédagogiques tels que prérequis, séquence, séance, évaluation formative, évaluation sommative, certificative, etc.
 - S'informer sur l'approche pédagogique par les situations professionnelles au service du développement des compétences professionnelles et transversales.
 - Connaître les modalités d'évaluation en lycée professionnel (CCF, contrôle ponctuel) et les principes de l'évaluation par compétences.
- **Conseils méthodologiques et pratiques**
 - Respecter les compétences inscrites
 - S'entraîner à construire et justifier des stratégies pédagogiques.
 - S'entraîner à inscrire une séance au sein d'une séquence.
 - Préparer en amont des trames de fiches pédagogiques et de déroulement de séance et de séquence.
 - Préparer en amont des trames de documents pédagogiques.
 - Réaliser une sélection de ressources pédagogiques en amont de l'épreuve.
 - Réaliser des simulations d'exposé pour mieux gérer le temps de l'épreuve.
 - Faire preuve de la maîtrise d'un langage verbal et non verbal (tenue vestimentaire, gestuelle, ...) en adéquation avec le contexte d'une épreuve de concours.
 - Adopter une posture d'enseignant : curiosité et ouverture d'esprit afin d'appréhender les adaptations nécessaires au métier d'enseignant.

Durant l'épreuve

- **Lors de la mise en loge :**
 - Lire attentivement le sujet pour prendre en compte l'ensemble des éléments ;
 - Respecter les compétences inscrites dans les référentiels ;
 - Respecter le contexte d'enseignement, le contexte pédagogique proposé et la thématique du sujet, y compris le projet d'établissement ;
 - Envisager l'outil informatique comme une plus-value à la prestation orale ;
 - Rechercher de la variété dans les activités pédagogiques présentées (travail individuel, de groupe, plateau technique, usage du numérique...), ainsi que dans l'animation de la classe ;

- Construire une activité pédagogique personnelle :
 - positionnement de la séance dans la stratégie de formation ;
 - prise en compte de la diversité des apprenants ;
 - acquisition des compétences dans le cadre de l’alternance pédagogique (centre de formation, entreprise) ;
 - clarté des consignes de travail et des documents supports élèves ☐ justification des choix au travers des intentions pédagogiques.
-
- **Lors de la présentation de la proposition :**
 - Justifier les choix pédagogiques et didactiques en utilisant un vocabulaire adapté ;
 - Illustrer la proposition avec les documents préparés en loge ;
 - Respecter le temps imparti ;
 - Démontrer sa maîtrise de la langue française au service d’une prestation orale.
- **Lors des échanges avec le jury :**
 - Démontrer la capacité à faire évoluer une proposition pédagogique, si nécessaire, de la revoir en fonction des observations du jury ;
 - Développer des capacités d’analyse réflexive, d’écoute et de compréhension
 - Faire preuve d’humilité et de sincérité.

2.2- Épreuve d’entretien

2.2.1- Définition et des conditions de déroulement de l’épreuve

Durée : 35 minutes

Coefficient :3

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'[arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel](#), selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'article L. 412-1 du code de la recherche, présenter leurs travaux réalisés ou ceux auxquels ils ont pris part en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat. La fiche individuelle de renseignement comprend une rubrique prévue à cet effet. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Les conditions de déroulement de l’épreuve

A) Première partie

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et

des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

B) Deuxième partie

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

2.2.2- Éléments statistiques

Les notes de l'épreuve d'entretien pour la session 2025 se caractérisent comme suit pour une répartition de notes comprise entre 0 et 20.

Répartition des notes	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Nombre de notes	0	7	5	3	24	13
Pourcentage		13.5%	9.6%	5.8%	46.1%	25%

Moyenne générale	12.7/20	Note la plus basse	5.5/20
Médiane	13.25/20	Meilleure note	19/20

2.2.3- Attentes du jury

L'entretien étant une épreuve orale, le jury apprécie une **maîtrise de la langue française** avec un vocabulaire adapté, **une communication de qualité** prenant appui sur une **argumentation et un propos clairs et structurés** ainsi **qu'une posture professionnelle adaptée**.

Première partie - Présentation du parcours du candidat

Lors de sa présentation il est attendu du candidat qu'il se projette dans sa future profession d'enseignant. À ce titre le jury apprécie :

- la projection dans le métier d'enseignant ;
- la transposition des compétences acquises vers le métier d'enseignant ;
- le sens de l'engagement au service de l'institution ;

- des propos clairs et concis.

Il est conseillé aux candidats de préparer cette présentation, afin d'éviter :

- une mauvaise gestion du temps de la présentation du parcours ;
- une présentation linéaire des expériences sans transposition au métier d'enseignant ;
- un manque d'articulation entre le parcours et le projet d'enseignement .

Le jury a regretté :

- des réponses non argumentées ;
- une difficulté à prendre du recul.

Seconde partie - Traitement des situations problématisées

Durant cette partie de l'épreuve, le jury propose deux situations. Pour chacune d'entre elles, il est conseillé au candidat de reformuler la situation pour se l'approprier.

S'il ne s'agit pas de demander aux candidats des connaissances précises en droit, le jury attend de pouvoir vérifier si **le candidat partage les valeurs de la République, s'il a connaissance des droits et obligations du fonctionnaire et s'il sait se situer au sein du système éducatif.**

Ainsi le jury a apprécié :

- la culture du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (BO du 25 juillet 2013) ;
- une bonne référence aux principes et valeurs de la République ;
- la prise en compte des droits et des obligations des fonctionnaires (code général de la fonction publique) ;
- une bonne posture de réflexion et d'analyse ;
- une prise en considération bienveillante du jeune dans sa globalité et pas seulement en tant qu'élève ;
- une bonne culture du système éducatif au service du traitement des situations de problèmes ;
- la formulation de plusieurs hypothèses adaptées pour le traitement des situations.

Le jury a regretté :

- l'analyse incomplète ou partielle des situations présentées :
 - la non perception des enjeux ;
 - la non perception de la gravité des faits ;
 - l'absence de proposition dans une vision à court, moyen et long terme ;
 - l'absence de mesures préventives à mettre en place ;
- une identification fragile des principes et valeurs de la République ;
- une méconnaissance des grands principes du droit : civil, pénal ;
- une méconnaissance du système éducatif et des instances d'un établissement scolaire ;
- des réponses non argumentées.

Pour conclure, il est attendu du candidat sur l'épreuve d'entretien :

- une capacité à proposer des pistes d'action qui permettent de faire partager les principes et valeurs de la République ;
- des notions sur les droits et obligations des fonctionnaires
- une culture du système éducatif et des EPLE (établissement public local d'enseignement)
- des interactions constructives avec le jury ;

- une démonstration de son sens de l'éthique à travers les échanges ; ☒ une présentation de sa motivation et de son engagement.

Cette épreuve, sans temps de préparation en amont, **suppose que le candidat interagisse et soit réactif pour faire part de ses réflexions.**

La réussite à cette épreuve nécessite une fine connaissance du système éducatif et de son actualité. Une préparation spécifique s'impose.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Lors de la préparation du concours

Prendre connaissance :

- du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation (BO 25 juillet 2013)
- Des principes fondamentaux des valeurs de la République et de la laïcité (vadémécum : la laïcité à l'école)
- Code général de la fonction publique relatif aux droits et obligations des fonctionnaires

Prendre contact avec un lycée professionnel pour :

- réaliser des périodes d'immersion afin d'observer,
- de rencontrer ses acteurs (élèves, enseignants, équipe éducative...)

Préparer en amont de l'épreuve l'exposé de 5 minutes de transposition du parcours professionnel au métier de l'enseignement.

Pendant l'épreuve

Témoigner de sa culture et de ses connaissances au service du traitement des situations proposées.

- Situer, le cas échéant :
 - les valeurs de la République mise en jeu dans les situations proposées,
 - les obligations des fonctionnaires mise en jeu dans les situations proposées.

Prendre appui sur votre connaissance du lycée professionnel pour :

- analyser les mises en situation,
- proposer des éléments de réponses à court, moyen et long terme.

Faire référence à la typologie des différents acteurs du lycée professionnel et de ses élèves.

3– EXEMPLES DE SUJET – SESSION 2025

3.1- Épreuve de leçon

Les sujets de l'épreuve de leçon portent indifféremment sur les baccalauréats Logistique et Organisation du transport de marchandises (OTM) ainsi que sur la classe de seconde, famille de métiers GATL.

Les exemples de sujets présentés mettent en évidence des questionnements d'analyse du sujet et pointent les attendus.

Exemple de sujet n°1 – 1^{ère} Logistique

CADRE PÉDAGOGIQUE

Vous êtes enseignant(e) dans une classe de terminale baccalauréat professionnel spécialité Logistique.

CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT

Vous enseignez la logistique au sein d'un lycée polyvalent. Vous avez en charge la classe de terminale baccalauréat professionnel logistique.

Caractéristiques de la classe

La classe de terminale est composée de 18 élèves (3 filles, 15 garçons) dont 1 élève redoublant et 1 élève qui a intégré la classe de terminale en cours d'année suite à un déménagement.

Espace pédagogique

Le plateau technique comprend une salle banalisée, une salle de cours avec 9 postes informatiques au fond de la salle ; un entrepôt pédagogique composé d'un espace de stockage central (palettiers), une zone de réception, de préparation de commandes et d'expédition ; un magasin central pédagogique composé d'étagères (ordonnancement par catégorie de produits) ; une zone de stockage dédiée aux produits dangereux.

Du matériel de manutention est à disposition dont des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégories 1A et 3 (R489 CNAM-TS).

Chaque salle de cours est équipée d'un vidéoprojecteur avec un accès à internet et au réseau local.

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Cadre de l'intervention

Vous avez en charge le cours, en classe entière, qui se déroule le vendredi de 13 h 30 à 15 h 30.

Lors du bilan de la dernière période de formation en milieu professionnel (PFMP) d'une élève, celle-ci vous a indiqué avoir dû intervenir, avec son tuteur, lors d'un incident lié à la préparation de commande et l'expédition, d'un fût de produit dangereux. Vous avez choisi d'exploiter un événement en vous appuyant sur deux documents collectés par l'apprenante en entreprise.

Progression pédagogique

Cette séance se déroule mi- janvier, après la dernière période de formation en milieu professionnel (PFMP) des élèves. Vous concevez une activité pédagogique permettant d'approfondir les compétences :

- G2C1 – Préparation de commandes
- G3C3 - Organiser la préparation et l'expédition des commandes

Travail à faire

Vous présenterez un projet de séance correspondant à la mise en situation professionnelle décrite précédemment comprenant d'une part, au moins un document destiné aux élèves et d'autre part la (les) modalité(s) d'évaluation des compétences travaillées durant la séance ainsi que la synthèse des acquisitions de la séance réalisée avec les élèves. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Vous disposez des documents en annexe.

Document 1 :

Photo de l'incident lors du transfert de la marchandise en zone de regroupement de commandes.



Source : Document de l'auteur

Document 2 :

Information apposée sur le tableau d'affichage.

Tableau des incompatibilités entre produits chimiques

	●	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
	✗	+	✗	✗	✗	✗	✗	+	✗
	✗	✗	+	●	✗	✗	✗	✗	✗
	✗	✗	✗	+	●	✗	✗	✗	✗
	✗	✗	✗	✗	●	●	●	●	●
	✗	✗	✗	✗	●	+	+	+	+
	✗	✗	✗	✗	●	+	+	+	+
	+	+	✗	✗	●	+	+	+	+
	✗	✗	✗	✗	●	+	+	+	+

✗ **Ne peuvent pas être stockés ensemble**

● **Peuvent être stockés ensemble sous certaines conditions**

+ **Peuvent être stockés ensemble** |

Si un produit comporte plusieurs pictogrammes de danger, prendre en compte l'ordre suivant : explosif > comburant > inflammable > corrosif > toxique > nocif > irritant

Informez-vous : même s'ils affichent le même pictogramme, certains produits ne peuvent pas être stockés ensemble. Consultez la fiche de données de sécurité (FDS), la notice d'utilisation, les consignes de stockage et de sécurité ou contactez votre fournisseur.

Source : <https://www.efficience-santeau travail.org/>
Document modifié par l'auteur

22

Exemple de sujet n°2 – 1^{ère} OTM

CADRE PÉDAGOGIQUE

Vous êtes enseignant(e) en transport dans une classe de première baccalauréat professionnel spécialité organisation en transport de marchandises (OTM).

Caractéristiques de la classe :

La classe de première spécialité organisation des transports de marchandises est composée de 16 élèves (5 filles et 11 garçons) dont 1 élève issu de la classe de seconde baccalauréat professionnel spécialité conducteur transport routier de marchandises.

Espace pédagogique :

Le plateau technique, situé au rez-de-chaussée, comprend trois espaces. Chaque espace, d'une superficie d'environ 40 m² est agencé avec un espace « réunion », une zone avec des bureaux d'exploitation installés en îlots de 4 postes informatiques (16 postes au total) et un espace accueil « conducteur ». Un système de téléphonie est installé sur le réseau pédagogique de l'établissement. Ce plateau technique a un accès direct au plateau technique logistique et à celui des conducteurs routiers.

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Cadre de l'intervention

Vous avez en charge le cours d'enseignement professionnel, en classe entière, qui se déroule le jeudi de 13 h 30 à 15 h 20. La semaine précédente, un professionnel de la société TransRoute21 est intervenu dans votre séance et a insisté sur l'importance d'avoir un suivi régulier de la maintenance du parc de véhicules afin de respecter le taux de service client pour valoriser l'expérience client de l'entreprise.

Progression pédagogique

Vous proposez une séance de 2 heures permettant d'exploiter les compétences professionnelles suivantes :

C1.2 – Choisir les modalités de l'opération du transport

- **A1.2C1** – Sélectionner le ou les mode(s) et/ou la technique de transport en tenant compte des contraintes et des impératifs
- **A1.2C2** – Choisir les moyens humains et matériels

C3.2 – Participer à la gestion des moyens matériels et humains

- **A3.2C4** – Tenir à jour les données du parc de véhicules
- **A3.2C5** – Planifier les opérations de maintenance et de contrôle des véhicules

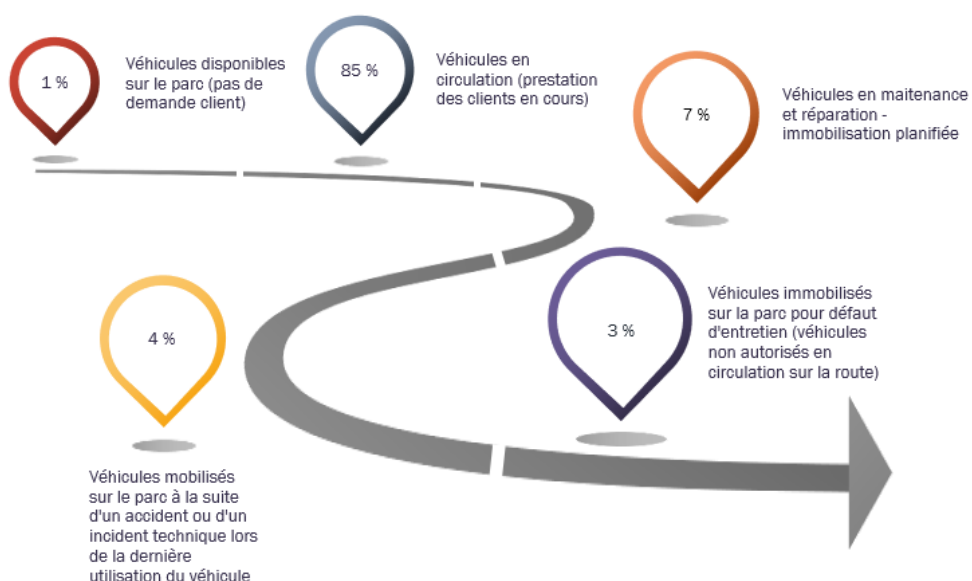
Cette séance se déroule fin février, après la 1^{ère} PFMP.

Réalisation pédagogique

Vous souhaitez valoriser le document présenté par le professionnel (cf documents joints).

Vous présenterez un projet de séance correspondant à la mise en situation professionnelle décrite précédemment comprenant d'une part, au moins un document destiné aux élèves et d'autre part la (les) modalité(s) d'évaluation des compétences travaillées durant la séance ainsi que la synthèse des acquisitions de la séance réalisée avec les élèves. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Document 1 - Extrait du support de présentation du professionnel
L'analyse du parc de véhicules en 2024 sur 12 mois – extrait du tableau de bord



Document 2 - Extrait du planning de maintenance de l'entreprise TransRoute21

Numéro véhicule	Configuration	Carrosserie	Charge utile	Capacité en volume	Coût d'exploitation au km	Dernière maintenance
1	Ensemble articulé	Tautliner	27 tonnes	34 palettes	1,237 €	11/12/2024
2	Porteur	Citerne alimentaire	12 tonnes	15 000 litres	1,387 €	31/05/2024
3	Ensemble articulé	Fourgon	25 tonnes	33 palettes	1,241 €	03/04/2024
4	Ensemble articulé	Fourgon	24 tonnes	33 palettes	1,252 €	18/09/2024
5	Ensemble articulé	Benne céréalière	32 tonnes	41 m ³	1,398 €	12/03/2024
6	Train routier	Rideaux coulissants	9 tonnes + 13 tonnes	16 palettes + 21 palettes	1,431 €	21/03/2024
7	Porteur	Fourgon	9 tonnes	15 pal	1,206 €	22/01/2025

Mise à jour au 01/02/2025

Source : Document de l'auteur

3.2- Épreuve d'entretien

Exemples de sujet 2025

Situation d'enseignement

Un élève se présente en cours avec un nouveau tatouage sur le bras, représentant la carte du Bénin. Certains élèves se moquent ouvertement de lui dès le début du cours.

Situation de vie scolaire

Dans le cadre d'un partenariat avec une entreprise de votre connaissance, une proposition de période de formation en milieu professionnel (PFMP) est adressée au lycée, suite à un surcroît d'activité. Le responsable du bureau des entreprises (RBDE) vous contacte en tant que coordonnateur de la filière transport/logistique de l'établissement.